

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

Le 31 mars 2017, sur convocation régulière du Maire en date du 27 mars 2017, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :
 Annie SALOMEZ (pouvoir à Patrice Jego), Eric LEONARD (pouvoir à William Schwob), Jean-Charles MICALLEF et Franck VERMOT-DESROCHES (pouvoir à Agnès Bas).

Véronique MAGAUD a été élue secrétaire de séance.

1- Compte administratif 2016 et budget 2017 « CAVEAUX »
--

Le Maire rappelle que ce budget est un budget de stock créé lors de la construction des caves-urnes ; ces emplacements sont revendus aux particuliers qui le souhaitent.

Le prix de revient d'une cave urne est de 357.60€ et le prix de vente est de 380 €
 En 2016, le budget prévoyait 1 vente et 2 ventes ont été réalisées.

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2016 (sauf le Maire) ainsi que le compte de gestion ; les résultats sont reportés au budget 2017.

Il vote ensuite le budget 2017 (unanimité)

FONCTIONNEMENT

2016			2017
BP	REALISE		BP
D002			
déficit			
132.80	132.80		88.00
D7135/042			
2 503.24	2 503.24		1 788.04
2 636.04	2 636.04		1 876.04

R7135 2 145.64	1 788.04		1 430.44
R701 Vente 380.00	(2) 760.00		380.00
R7718 exception 110.40			65.60
2 636.04	2 548.04		1 876.04
	Déficit88		

INVESTISSEMENT

2016			2017
BP	REALISE		BP
D001 Déficit 2 503.24	2 503.24		1 788.04
D355 2 145.64	1 788.04		1 430.44
4 648.88	4 291.28		3 218.48
R355 2 503.24	2 503.24		1 788.04
R1687 Commune 2 145.64			1 430.44
4 648.88	2 503.24		3 218.48
	Déficit 1 788.04		

2- COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE

Le bilan 2016 correspondant au compte de gestion établi par le Trésorier est présenté –Le Maire donne des explications détaillées sur la section de fonctionnement : illuminations extérieures de Noël, zinguerie de bâtiments, vélux logement de la Poste (subventionnés par la CAGB), marquage des routes par T1, restauration horloge de l'église installée dans le hall de la mairie, diagnostic charpente mairie, petit matériel pour la bibliothèque et la mairie, dératisation du territoire communal...

Il rappelle l'embauche d'un nouvel agent technique pour remplacer M. Ragot, suite au départ définitif de M. Gaillard qui était en contrat aidé.

Pour les recettes : l'assureur a enfin remboursé les indemnités journalières concernant l'arrêt de travail d'un agent communal, la commune a cédé le terrain accédant à la parcelle de Carré de l'Est, rue d'Emagny.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries,	237 360.90
012	Charges de personnel	254 746.38
014	Compensation négative TP / CAGB	3 346.00
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions	266 901.39
66	Charges financières	76 968.46
67	Charges exceptionnelles	70.00
042	Opération d'ordre	27 283.24
	TOTAL DES DEPENSES	866 676.97
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetièrè...)	39 761.81
73	Impôts et taxes	785 349.25
74	Dotations et participations	205 284.84
75	Gestion courante (locations,...)	27 919.88
76/77	Produits financiers et exceptionnels	11 559.63
013	Atténuation charges (remboursement absence personnel)	67 397.62
	TOTAL DES RECETTES	1 137 273.03
	EXCEDENT TOTAL	270 596.06

INVESTISSEMENT	dépenses	recettes
Capital des emprunts	128 449.82	
Fonds compensation TVA		19 423.82
Taxe d'aménagement		77 636.86
Excédent de fonctionnement 2015 affecté		141 914.63

Excédent d'investissement 2015		133 944.20
Subvention CAGB Velux bât Poste		253.60
Opérations d'ordre		
Amortissements		23 143.24
terrain Carré de l'Est plus- value		4 070.31
terrain Carré de l'Est		69.69
N° 249 TRAVAUX EN FORETS		
Devis ONF	7 100.50	
N° 40 SALLE DES FETES ET SALLE DE SPORTS		
Matériels divers (réfrigérateur Salle des Fêtes)	1 278.00	
N° 49 VOIRIES		
Etudes rues de l'Eglise / du Puits / de la Perrouse	4 779.00	
CCCP Chemin piéton Champagney Champvans Collège Pouilley	1 680.00	
Travaux rond-point particip. au SMAIBO (2e versement)	31 508.05	
<i>subvention Département CCCP</i>		1 475.00
N° 50 SECURITE (poteaux incendie, panneaux)		
caméras aire de jeux, cure, lavoir	6 650.40	
panneaux limitation 30 - Bornes lumineuses	7 092.00	
N° 52 ECLAIRAGE		
Points d'éclairage public	47 073.60	
N°54 Matériel Technique		
Matériels divers (échafaudage...)	1 586.40	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE		
Informatique	2 616.00	
N°64 AIRE DE JEUX		
Aire de jeux à la Grosse Aige		
Subvention CAGB		

N° 65 AMENAGEMENT ENTREES		
VILLAGE/ DIVERS		
Lavoir Rue de Gray-	3 702.00	
rond-point route d'Emagny	6 698.40	
Subvention CAGB		1324.05
TOTAL	250 214.17	403 255.40
	résultat	153 041.23

A la demande de Bernard Maisse, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, vote le compte administratif (sauf le Maire) et le compte de gestion de la Trésorerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'affectation des résultats 2016 comme suit :

La section d'investissement fait apparaître un excédent de : **153 041.23 €**

L'état des restes à réaliser comprend des dépenses pour un montant de 29 185 €(voiries, forêts, lavoir rue de Gray) et des recettes pour 2 676 €(subventions opération 65)

L'excédent d'investissement sera reporté à cette même section au budget primitif 2017.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de : **270 596.06 €**

Cet excédent sera affecté en totalité à la section d'investissement du budget primitif 2017 (C/1068)

3- TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES

Jean-Marc Bousset rappelle que les bases sont revalorisées chaque année par l'Etat ; elles seront augmentées de 0.40 % en 2017.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal reconduit les taux pour les taxes locales, par 18 voix pour et 1 contre : Bernard Maisse pense que les taux pouvaient augmenter en s'alignant sur l'inflation car les recettes sont en baisse même si les communes sont dans une phase favorable en ce moment pour les subventions.

- taxe d'habitation	8.05 %	produit : 315 721 €
- taxe foncière sur le bâti	14.21 %	produit : 361 929 €
- taxe foncière sur le non bâti	40.92 %	produit : 13 708 €
		TOTAL 691 358 €

4- BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE

Le Maire propose le budget 2017 en détaillant tout d'abord la section de fonctionnement puis la section d'investissement.

Mis à part les travaux d'entretien courant, la section de fonctionnement prévoit :

L'entretien du terrain de football, l'aménagement du rond-point de Super U par les agents communaux, les honoraires versés à la CAGB pour les actes d'urbanisme et l'étude sur la médiathèque, l'augmentation du chapitre de personnel du fait de l'embauche d'une nouvelle secrétaire (tuilage des secrétaires), la participation un peu plus importante pour le SIVOS de la Lanterne.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries, électricité,	332 613
012	Charges de personnel	291 820
014	Attribution de compensations (TP)	3 347
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions	283 200
66	Charges financières	71 500
67	Charges exceptionnelles	500
022	Dépenses imprévues	10 000
023	Virement à la section d'investissement	26 380
042	Opération d'ordre pour amortissements	17 726
	TOTAL DES DEPENSES	1 037 086
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetière...)	30 200
73	Impôts et taxes	781 100
74	Dotations et participations	195 180
75	Gestion courante (locations,...)	27 000
77	Produits exceptionnels	2 606
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	1 000
	TOTAL DES RECETTES	1 037 086

Les participations aux différents organismes et les subventions aux associations sont adoptées, à l'unanimité :

C/ 65548 CONTRIBUTIONS ORGANISMES	BP 2017
SIVOS DE LA LANTERNE Fonctionnement	181 100.05
SIVOS DE LA LANTERNE Investissement	31 403.58
SICA (canton d'Audeux)	2 200
AUDAB	480
CAUE	180
ASS. MAIRES DU DOUBS	392
TOTAL	215 755.63
Prévision budget	220 000

C/ 6574 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	BP 2017
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100
ASS. VOCALE CANTILENE	100
DONNEURS DE SANG FRANCOIS	100
PREVENTION ROUTIERE DU DOUBS	100
SECOURS CATHOLIQUE	100
SOUVENIR Français	100
ASSOCIATION POUR LES FORTIFICATIONS	100
CLUB DE 3e AGE	250
FAMILLES RURALES animation locale	6 142.71
HARMONIE 1500 + achat instrument 2 000	3 500
L'ETOILE + subvention exceptionnelle	3 500 500
TOTAL	14 592.71
Prévision budget	15 000

La section d'investissement proposée est la suivante :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	117 400.00	
Dépenses imprévues	5 000.00	
Subvention budget annexe cimetièrè	1 431.00	
Opérations financières en recettes		
Prélèvement sur le fonctionnement		26 380.00
Fonds compensation TVA		12 000.00
Taxe d'aménagement		50 000.71
Excédent de fonctionnement 2016 affecté		270 596.06
Excédent d'investissement 2016		153 041.23
Opérations d'ordre		
Amortissements		17 726.00
N° 249 TRAVAUX EN FORETS		
Devis ONF	12 742.00	
N° 40 SALLE DES FETES ET SALLE DE SPORTS		
Matériels divers : tables, estrade	7 000.00	
N° 49 VOIRIES		
Etudes BEJ rue de l'Eglise / Rue du Puits / rue de la Perrouse	11 152.00	
Travaux rue de Chapelot	3 888.00	
Travaux rue de l'Eglise	120 591.00	
Participation travaux rond-point SMAIBO	31 510.00	
N° 50 SECURITE (poteau incendie, panneaux)		
Matériels divers (4 poteaux)	3 000.00	
Bâche réserve incendie à la Chaille	17 324.00	
N° 52 ECLAIRAGE		
Points d'éclairage public	40 000.00	
Subvention SYDED // 44,5% travaux 2016		20 947.00

N°54 Matériel Technique		
Matériels divers	6 000.00	
subvention agence de l'eau		1 500.00
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE		
Matériels	2 000.00	
Informatique	2 000.00	
N°63 MAIRIE ET MEDIATHEQUE		
Maîtrise d'œuvre	15 000.00	
Nouvelle Charpente avec panneaux photovoltaïques	170 000.00	
subvention réserve parlementaire		7 000.00
Subvention Région "Fonds de soutien"		54 000.00
N°64 AIRE DE JEUX		
Aire de jeux à la Grosse Aige	25 000.00	
N° 65 AMENAGEMENT ENTREES VILLAGE/ DIVERS		
Lavoir Rue de Gray(Elec 4284+Remy 2528) + finition mur	12 000.00	
Subvention CAGB		1 324.00
Subvention DETR		3 523.00
N° 66 ACCESSIBILITE		
Travaux Ad'Ap 2017	15 000.00	
TOTAL	618 038.00	618 038.00

Les dossiers de demandes de subventions seront constitués pour :

- Panneaux photovoltaïques mairie-médiathèque (CAGB – SYDED)
- Eclairage public (lampadaires LED)
- Installation de jeux à la Grosse Aige (CAGB – CAF)
- Achat de matériels pour le zéro phyto (Agence de l'Eau)

5- RENEGOCIATION DES EMPRUNTS DE LA CAISSE D'EPARGNE

Suite aux précédentes discussions, le Maire donne deux propositions émanant de la Caisse d'Epargne pour regrouper les trois emprunts en un seul (montant global de 987 500 euros).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la solution suivante :

- Durée : 15 ans
- Taux fixe trimestriel de 1.80 %
- Amortissement constant du capital
- Départ au 25 avril – 1^{ère} échéance au 25 juillet 2017 – dernière au 25 avril 2032
- Frais de dossier : 1 975 €

6- BIBLIOTHEQUE – FUTURE MEDIATHEQUE

➤ Convention de partenariat avec le Conseil Départemental

Depuis 2008, la commune est signataire d'une convention pour l'accompagnement de la médiathèque départementale (prêts de livres et documents, conseils, formations, soutien à l'action culturelle) ; dans le cadre du programme C@P25, le Département propose une nouvelle convention. Cette convention a été transmise, au préalable, à la bibliothèque pour être vérifiée.

Le Département s'engage, par l'intermédiaire de la médiathèque départementale, à :

- Favoriser le développement des bibliothèques (aides à l'investissement et au fonctionnement)
- Proposer une assistance technique et de conseil (recrutement, gestion d'un fonds de livres, autres documents et ressources numériques, soutien à l'action culturelle, informatisation, mise en réseau de bibliothèques)
- Assurer la formation de l'équipe de bibliothèque
- Proposer un soutien aux projets d'action culturelle des communes (expositions, animations, rencontres d'auteurs...)

Le Maire est autorisé à signer la convention dont la validité sera de 6 ans à partir de la date de signature.

➤ PSCES (Projet Scientifique Culturel Educatif et Social) pour future médiathèque

Le projet relu par la Médiathèque Départementale du Doubs, doit être validé par le Conseil Municipal puis être envoyé à la DRAC qui statuera sur les attributions de subventions sur le projet.

Il donne l'historique de la bibliothèque et analyse l'existant aussi bien au niveau des locaux que des animations et collections proposées ; il présente le projet et les objectifs fixés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir apporté deux rectifications, adopte le PSCES.

7- FRAIS D'ENLEVEMENT DES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS

Le Maire rappelle qu'en 2012, le Conseil Municipal avait fixé les frais d'enlèvement de dépôt sauvage de déchets.

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 5 décembre 2016, avait souhaité augmenter les tarifs d'enlèvement de dépôts sauvages de déchets ;

Or, M. le Préfet a rejeté cette délibération pour motif de non-respect de la procédure à respecter en la matière – il faut tout d'abord aviser la personne responsable du dépôt illégal afin de lui permettre de présenter ses observations. Une mise en demeure est ensuite adressée avant de mettre en œuvre les mesures prévues par le code de l'environnement.

Le Conseil Municipal accepte d'annuler la délibération et un arrêté du Maire sera établi.

8- JURY D'ASSISES 2018

Comme chaque année, il faut procéder par tirage au sort, à partir de la liste électorale de la commune, en vue de constituer la liste préparatoire des jurés d'assises. Un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription doit être donné.

Le maire demande de procéder à ce tirage au sort, sachant que pour Pouilley les Vignes, le nombre de jurés à désigner est de : 1 donc 3 personnes doivent être tirées au sort.

Cette formalité accomplie, les personnes suivantes seront proposées :

NOM PRENOM	ADRESSE
MICALLEF Jean-Charles	11 bis rue de Lausanne
SAISSET Evelyne	Le Clos des Sources
TISSOT Monique	2 à Beauregard

9- FUTUR GROUPE SCOLAIRE

➤ Travaux

William Schwob informe que :

- 116 pieux ont été implantés pour permettre le commencement des fondations (+ 4 pour tenir la grue)
- Le vide-sanitaire sera raccordé sur le réseau d'eaux pluviales ; Franck Gibertini indique qu'il faudra installer des clapets.
- Les emplacements pour l'installation de la vidéo surveillance ont été validés
- Un surcoût a été occasionné car une partie du terrain a dû être vidée à l'endroit de l'ancienne station d'épuration mais des économies ont pu être faites (suppression des sonneries prévues dans toutes les classes par exemple, le toit ne sera plus végétalisé mais gravillonné)

➤ Budget

William Schwob indique que 46 % du projet sont déjà financés par les subventions et que des accords sont attendus de la part du Conseil Départemental et de la CAF (matériel et mobilier) Jean-Marc Bousset espère également que le SYDED financera les panneaux photovoltaïques. Il donne le montant du budget du SIVOS de la Lanterne qui passe à 6 millions d'euros.

William Schwob informe qu'un rendez-vous aura lieu avec des membres du SIVOS et les directrices de maternelle et primaire pour étudier le matériel à conserver. En réponse à Franck Gibertini, il indique aussi que les tableaux numériques ne sont pas retenus et que des vidéo projecteurs seront achetés.

10- BUREAU DE POSTE DE POUILLEY

Le 20 mars, une réunion provoquée par M. Trampol, responsable Appui et transformation à la direction régionale de la Poste, a eu lieu avec le Maire et les Adjoints.

Suite à l'évolution numérique, une réduction de flux des clients est constatée ainsi qu'une baisse du chiffre d'affaire courrier ; c'est pourquoi, une réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste a été proposée sachant que deux jours consécutifs de repos doivent être respectés pour les agents (donc fermeture le samedi ou le lundi)

Afin de respecter le souhait des élus de la commune de ne pas fermer le samedi matin, les nouveaux horaires seraient les suivants :

Jour	Matin	Après-midi	Nombre d'heures
Lundi	fermeture		
Mardi	9h/12h	14h/17h	6
Mercredi	9h/12h	14h/17h	6
Jeudi	9h/12h	14h30/17h	5h30
Vendredi	9h/12h	14h/17h	6
Samedi	9h/12h		3
		TOTAL	26h30

Le responsable de la Poste a bien précisé qu'en cas de refus, une nouvelle proposition serait envoyée et que le cas échéant, le Préfet serait appelé à trancher.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de cette modification.

11- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

❖ CONFERENCE DE LA FREDON

Une conférence aura lieu le **vendredi 19 mai à 20 h**, en mairie de Pouilley les Vignes sur le thème « Jardiner et désherber malin ! sans contaminer notre eau de demain... »

Entrée libre pour tous les Appuliens.

❖ ATELIER MEMOIRE

Jeannine Druot a pris contact avec ELIAD pour organiser des ateliers à Pouilley les Vignes – 6 séances seront réalisées le mardi de 9 h30 à 11h30, entre le 16 mai et le 20 juin 2017.

❖ CONFERENCE SUR LES RISQUES LIES AU SOLEIL

Jeannine Druot a pris contact avec M. Fabien Pelletier, médecin dermatologue à l'hôpital de Besançon et maître de conférences ;
C'est ainsi qu'une conférence aura lieu le **lundi 22 mai à 20h** en mairie sur le thème « les risques liés au soleil : que faut-il retenir et comment se protéger ? »

❖ COURS D'INFORMATIQUE

Jeannine Druot, Jean-Paul Revert et Patrice Jego ont rencontré Cyril Bondenet pour l'organisation de cours d'informatique de différents niveaux via l'animation locale.

Ces cours seront mis en place pour septembre/octobre 2017 (des informations plus précises vous seront données début juillet)

❖ RAGONDINS

Bernard Maisse demande qu'une autorisation soit, à nouveau, délivrée au chasseur habilité à intervenir pour empêcher la prolifération des ragondins.

ELECTIONS 2017



Election présidentielle les 23 avril et 7 mai 2017 – de 8h à 19h
Elections législatives les 11 et 18 juin 2017- de 8h à 18h

Bureau 1 – Maternelle – noms de A à I (nom de jeune fille)
Bureau 2 – salle des fêtes – noms de J à Z.

Procuration

Un électeur absent peut donner procuration à une personne inscrite dans la même commune.

Autorité habilitée à établir une procuration :

- Brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail
- Tribunal d'Instance

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Depuis le 22 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes. Les mairies les plus proches sont : Ecole Valentin, Besançon, Saint-Vit.

Si vous disposez d'un accès internet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne afin de générer un gain de temps.

Vous avez aussi la possibilité de télécharger le formulaire CERFA de demande n° 12100*02 (majeurs) et 12101*02 (mineurs) sur le site www.service-public.fr
Quelques formulaires sont encore disponibles en mairie de Pouilley les Vignes.

Commune de
**POUILLEY
LES VIGNES**



MEMO

**MAI
2017**

Date

Manifestation

Lieu

Organisateur

MAI

Lundi 8
11h

Commémoration victoire
du 8 mai 1945

Monument aux
morts

Anciens
Combattants

Vendredi 12
20h30

THEATRE - FORUM
Cie Les menteurs d'Arlequin

MOI, A TON AGE !

*Vous ne supportez plus votre
ado ? Vos parents vous soulent ?
c'est normal*

Salle des fêtes

Animation
Locale

Vendredi 19
20h

Conférence de la FREDON
Jardiner et désherber malin !
sans contaminer notre eau de
demain...

Mairie

Commune

Samedi 20
20h

Concert de printemps

Salle des fêtes

Harmonie de
Pouilley

Lundi 22
20h

Conférence du Dr Fabien Pelletier,
médecin dermatologue à l'hôpital
de Besançon et maître de
conférences
*« les risques liés au soleil : que
faut-il retenir et comment se
protéger ? »*

MAIRIE

Commune